

## Fraude sociale : le déni généralisé permanent

Ça revient de façon récurrente, comme les saisons : des médias nous annoncent des « révélations » sur la fraude au chômage, la fraude à l'assurance maladie, la fraude aux allocations familiales, la fraude à... Dans le même temps, la Cour des Comptes établit des rapports de plus en plus affligeants sur la question.

Pourtant rien ne change, et cette fraude continue de progresser autant que se gonfle le fameux trou sans fin des comptes sociaux, qui contribuent pour une part non négligeable au déficit de la Nation : une autre « exception française », parmi bien d'autres, dont l'addition sera présentée aux futures générations.

La Sécurité sociale, qui n'est pas une invention française, constitue certainement l'une des plus belles avancées de l'Humanité : tout le monde verse au « pot » qui permettra de verser des prestations aux personnes frappées par les aléas de la vie : maladie, invalidité/décès, perte d'emploi, aide aux familles, inéluctable rupture de la vie professionnelle liée à la vieillesse. Noter au passage que cette contribution au « pot universel » constitue une « assurance » et non un « impôt », notions de plus en plus confondues, non seulement dans l'esprit des citoyens, comme des journalistes et hommes politiques.

Hélas ce beau système qui repose sur un principe simple : la solidarité, est dévié depuis des décennies par les égoïsmes individuels et l'irresponsabilité de ceux chargés d'en garantir la pérennité.

Pourquoi ? Je tente des explications qui me semblent pourtant relever du simple bon sens... sans illusion sur leur portée, leur moindre prise en compte. Maigre contribution donc, mais à laquelle peut-être adhéreront ceux qui, comme moi, enragent d'une telle apathie des pouvoirs publics et pensent à ce « sale cadeau » que l'on va léguer à nos enfants et petits-enfants. Non seulement ils auront à payer l'addition, mais en plus ils risqueront fort d'être privés d'un système de solidarité qui par sa perversion va droit dans le mur.

La cause principale me semble venir du déni généralisé du phénomène grandissant de la fraude sociale en France qui trouve ses origines dans trois sphères, encore une fois très spécifiques à l'hexagone :

- **les Français eux-mêmes**, très indulgents avec les fraudeurs (à l'instar de bien d'autres fraudes...). Les « deniers publics » n'ont toujours « pas d'odeur » pour leurs narines, visiblement parce leur cerveau n'a pas encore assimilé que ce sont les leurs ! Une absence de culture à la fois économique, politique et sociale, n'y est pas étrangère : résultat d'un système éducatif qui continue de fabriquer des « imbéciles » à la chose publique (Res Publica), et pourrait faire l'objet d'un autre débat... Combien de fois a-t-on pu entendre : « *après tout, il a cotisé* », donc « *il a droit à* » ... piocher à volonté et sans retenue dans le dispendieux « pot commun » ? Le moindre week-end un peu chargé, le moindre « bobo » physique ou psychologique et c'est l'arrêt maladie prescrit avec beaucoup de clémence (ou complicité) par le médecin traitant ; voire sans prescription médicale, par l'avantage des jours de carence accordé à certaines catégories de citoyens, en rupture totale avec le principe d'égalité des Français prôné par le préambule de la Constitution, et malgré tout rétabli en toute irresponsabilité par Marylise Branchu pour les fonctionnaires qui n'ont pas manqué d'en user

et d'en abuser depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014 : recrudescence massive des absences en fin et début de semaine.

Le moindre sondage (micro-trottoir) permettrait de constater qu'une majorité de Français, confondent « impôts » et « cotisations sociales », ignorent les termes de : ASSEDIC, URSSAF, CNAM, CNAV, CSG/CRDS... ; sont incapables de distinguer « salaire brut » et « salaire net », d'évaluer la « part salariale » et la « part patronale », tout simplement de lire leur bulletin de paye ! Laissons-les dans l'ignorance : dès fois qu'ils découvriraient le montant global de leur contribution (plus de 80% du salaire net) à un système devenu fou !... qui plombe la compétitivité des entreprises françaises, favorise l'emploi dissimulé, et bien entendu met en péril... leur propre emploi et celui de leurs progénitures.

- **Les médias français**, toujours très prudents pour rapporter ou commenter la réalité de comportements, qui pourtant constitue un grave problème de société.

Un exemple récent qui m'a déterminé à rédiger ce « coup de Gueule » : le journal « Aujourd'hui en France » nous pond sa Une du lundi 24 février 2014 : « Enquête sur la fraude au chômage », avec en fait du jour « Révélations sur les arnaques à Pôle emploi ». Non, il ne s'agit pas de « Révélations », ce quotidien ne saurait « révéler »... ce qu'une multitude de lecteurs ont déjà pu lire auparavant, notamment dans des hebdomadaires ayant réservé leur couverture à la question, et ceci depuis des décennies !

Cette enquête, livrée en pages 2 et 3, démarre avec en encart l'édito de Stéphane ALBOUY : « *ils ne sont qu'une infime minorité, mais les effets de leurs agissements sont dévastateurs en terme d'image. Au moment où le chômage frappe plus durement que jamais la société française, des délinquants se sont spécialisés dans la fraude aux allocations....* ».

D'entrée, on est dans le politiquement correct et l'on « minimise »... : « *ils ne sont qu'une infime minorité* », histoire de ne pas « stigmatiser » (le grand mot à la mode) une catégorie de citoyens... mais à force de se protéger de l'accusation de « généralisation », on reste dans un langage aseptisé et qui, c'est mon avis, ne relève plus du journalisme.

Car enfin qui permet de dire : « *ils ne sont qu'une infime minorité* » ? Quelles statistiques, quelles sources fiables ? On n'en saura rien ! Mais on aura accompli son travail sans stigmatiser, sans généraliser, sans avoir froissé qui que ce soit...

Hors, il est intéressant de constater, en lisant les fameuses « révélations » d'Aujourd'hui en France, que rien ne permet à l'éditorialiste de parler d'une « *infime minorité* », bien au contraire !

En effet, à la lecture de cette enquête on constate, comme pour la fraude aux autres prestations sociales, que les moyens mis en place pour y apporter une réponse efficace sont « somme toute limités », soyons clairs : largement insuffisants au regard du nombre de personnes concernées et des enjeux financiers, soit « plus de 3,3 millions de personnes », pour une montant de « 33 Mds€ d'allocations versées », avec « à disposition 9 auditeurs au niveau national et près de 150 en région pour détecter la fraude », ce qui permet de dire dans la même enquête que « la France est à la traîne dans la lutte contre l'escroquerie »... mais d'affirmer sans sourciller du stylo que cette fraude concerne une « *infime minorité* ».

On croit rêver ! Ridicule ! Un minimum de réflexion ou de simple bon sens permet de faire le constat suivant : la fraude aux prestations sociales ne peut objectivement être évaluée en France, comme le nombre de « clandestins », le « travail « au noir », qui par définition sont indéchiffrables. La preuve : au fur et à mesure que les technologies modernes permettent de détecter les fraudeurs... on constate que le bilan s'aggrave ! Ce qui permet aux médias de « révéler » régulièrement ... un

accroissement constant, tout en continuant d'en minimiser, sans données fiables, la portée. Allez, Messieurs les journalistes, effectuez des enquêtes dans la France profonde, sortez de vos salles de rédaction et allez vivre, ne serait-ce que quelques mois au quotidien la réalité de terrain : vous serez surpris d'y constater qu'entre vos commentaires bien calibrés avec la bien-pensance parisienne, et ce qui se passe réellement « in situ », le décalage est énorme ! Finalement : faites votre métier qui consiste à informer sur des faits constatés : Qui ? Quoi ? Quand ? Où ? Combien ? Comment ? Pourquoi ? En quoi la déontologie journalistique s'interdirait de répondre à ces questions ? On n'a pas le droit de minimiser ou de relativiser un phénomène dont on ne dispose pas des informations réelles. Il en va de même pour bien d'autres sujets de société qui restent tabous, avec hélas votre complicité.

- **Les responsables politiques**, qui ont fait preuve d'un manque de vision comme de courage, ceci depuis quarante ans (1974), alors que notre système social qui aurait pu faire de la France un exemple mondial... est devenu par leur faute un abîme dont les causes sont parfaitement connues et identifiées depuis : gabegie du système de gestion et laxisme dans l'octroi des prestations ; constat parfaitement illustré par l'actualité, avec le désastreux régime des intermittents du spectacle (unique au monde), dévoyé de ses louables objectifs d'origine, mais perverti par une multitude de profiteurs aussi bien employeurs que salariés (il ne s'agit pas en l'occurrence d'une « *infime minorité* » : nombre de soi-disant « intermittents du spectacle » ne répondent pas et depuis longtemps aux critères de ce régime exorbitant qui coûte plus d'un milliard d'euros supportés par la communauté nationale ! C'est une fraude monumentale (fausses déclarations de « cachets d'artistes ou techniciens du spectacle ») étrangement non recensée dans les « révélations » d'Aujourd'hui en France, qui bien entendu ne sera pas comptabilisée dans « *l'infime minorité* » relevée par M. Stéphane ALBOUY. N'attendons rien non plus de la Ministre de la Culture, Mme FILIPPETTI pour remettre en cause cette (très coûteuse) exception française, qui selon ses dires serait « *la mort de la Culture en France* ». Question (bête): comme aucun pays au monde n'applique ce régime spécifique, hors la France, la Culture et notamment le « spectacle vivant » dans le reste du Monde, c'est le désert culturel ? Le déni permanent de la fraude sociale, bien que parfaitement connue et identifiée en France par les responsables politiques, relève d'une minable stratégie adoptée par tous les politiques de gauche comme de droite depuis quarante ans ayant exercé le pouvoir : elle s'appelle « acheter la paix sociale ».

Ne pas bouger le « Bateau France », ne contrarier personne dans l'équipage, ne pas perturber les passagers, minimiser les avaries : tous les ingrédients sont réunis pour un naufrage prévisible. Au moment de finaliser ce « coup de gueule », j'apprends, comme tous les Français, que Pôle Emploi a « distribué » (dans le plein sens du mot) indûment 756 Millions d' € en 2013 et 720 M€ en 2012. Pour chaque année, cette somme énorme représente, le cumul de déficit de tous les hôpitaux de France ! Seulement 60% de ces sommes sont récupérées. Un véritable scandale, surtout lorsque l'on connaît l'inefficacité de cet organisme dans sa principale mission qui est de mettre en relation offreurs et demandeurs d'emplois. Pourtant cette information a fait l'objet de bien de peu de remous et commentaires... ce qui corrobore tout à fait le constat fait ci-dessus.

A quand la fin du déni généralisé permanent sur la fraude sociale en France, enraciné dans la culture des Français eux-mêmes, entretenu par les médias, et conforté par le manque de courage des pouvoirs publics ?

